

## 213 bassins de vie en Occitanie

**Insee Analyses Occitanie • n° 135 • Avril 2023**



En Occitanie, l'accès aux commerces et aux services les plus courants s'organise au sein de 213 bassins de vie. Les équipements sont plus nombreux et plus diversifiés dans les bassins urbains que dans les bassins ruraux moins peuplés. Mais pour certains services, ce sont les zones les plus rurales qui disposent du plus grand nombre d'équipements par habitant. Les temps d'accès y sont toutefois les plus longs. Des services comme les lycées, les urgences médicales, les maternités, les cinémas sont concentrés dans les bassins urbains et contribuent à servir également la population des bassins ruraux. Dans la région, plus d'un bassin de vie sur quatre est qualifié de touristique et dispose d'un surcroît d'équipements permettant de répondre aux besoins de la population non résidente. Entre 2013 et 2021, le nombre d'infirmiers et d'autres professions paramédicales a nettement augmenté, surtout dans les zones les plus rurales.

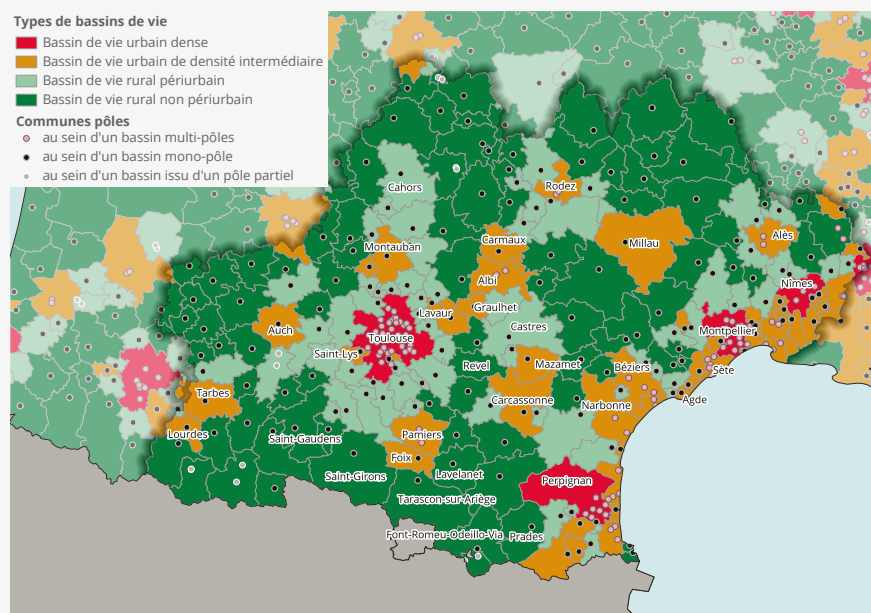
Le bassin de vie est le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et aux services les plus courants. Chaque bassin de vie est composé d'une ou plusieurs communes pôles de services ► **définitions** qui offrent un large éventail d'équipements nécessaires à une bonne qualité de vie. On compte 1 707 bassins de vie en France en 2022, dont 213 situés en Occitanie ► **figure 1**. Leur taille est très variable : le bassin de vie de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie au sud du Lot comporte deux communes et compte moins de 2 000 habitants ; celui de Toulouse, fort de 116 communes, dépasse largement le million d'habitants.

## Les bassins de vie urbains d'Occitanie accueillent 64 % de la population régionale

Sur les 65 bassins de vie urbains denses ► **définitions** existant en France, l'Occitanie en compte quatre : ceux de Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan ► **figure 2**. Ils concentrent 33 % des habitants d'Occitanie. Ils sont très étendus car ils comptent un nombre important de communes assurant le rôle de pôle de services : 37 communes pôles dans le bassin de vie de Toulouse, 16 dans celui de Montpellier, 7 dans celui de Perpignan et 3 dans celui de Nîmes.

Les bassins de vie urbains de densité intermédiaire sont trois fois plus petits et 15 fois moins peuplés. Ils sont 53 au total

## ► 1. Typologie des bassins de vie d'Occitanie et de leurs communes pôles



**Source :** Insee, base des bassins de vie 2022.

## ► 2. Caractéristiques des bassins de vie selon leur type

| Type de bassin de vie | Nombre de bassins de vie | Nombre moyen de communes par bassin | Population moyenne des bassins | Surface moyenne des bassins en km² | Nombre moyen d'équipements par bassin |
|-----------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Urbain dense          | 4                        | 57                                  | 505 036                        | 862                                | 19 116                                |
| Urbain intermédiaire  | 53                       | 15                                  | 34 547                         | 253                                | 1387                                  |
| Rural périurbain      | 66                       | 16                                  | 14 604                         | 249                                | 543                                   |
| Rural non périurbain  | 90                       | 27                                  | 12 929                         | 460                                | 545                                   |
| <b>Ensemble</b>       | <b>213</b>               | <b>21</b>                           | <b>28 069</b>                  | <b>351</b>                         | <b>1 102</b>                          |

**Lecture :** bassins de vie dont le pôle se situe dans la région, statistiques incluant les éventuelles communes extra-régionales incluses dans ces bassins de vie.

**Sources :** Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

et regroupent 31 % des habitants de la région. Il s'agit en grande partie des bassins organisés autour des villes moyennes comme Tarbes, Auch, Montauban... Mais aussi de petits bassins de vie accolés à ceux des grandes agglomérations comme les bassins de Saint-Lys ou Pins-Justaret près de Toulouse ou ceux de Baillargues, Castries ou Pignan près de Montpellier. Enfin, les bassins de vie urbains de densité intermédiaire se retrouvent aussi sur le littoral méditerranéen autour des principales stations balnéaires comme Saint-Cyprien et Canet-en-Roussillon dans les Pyrénées-Orientales.

### En Occitanie, trois bassins de vie sur quatre sont ruraux

Parmi les 123 bassins de vie d'Occitanie, trois sur quatre sont ruraux, comme en France. Ces bassins concentrent 77 % des communes mais seulement 36 % de la population. On distingue des bassins de vie ruraux périurbains et non périurbains. Les premiers sont principalement localisés à la périphérie des bassins urbains. En particulier, plus d'un sur trois est situé dans l'aire d'attraction de Toulouse. Les bassins de vie de Castres et de Cahors sont également classés dans cette catégorie car leur population vit en majorité dans des zones peu denses en périphérie de la ville-centre.

Les bassins de vie ruraux non périurbains sont moins denses et plus éloignés des grandes agglomérations. En moyenne, ils sont aussi peuplés que les bassins ruraux périurbains mais deux fois plus vastes. En effet, les communes disposant de l'équipement nécessaire pour être pôle de services y sont nettement moins nombreuses et donc plus espacées. Parmi eux, les bassins de vie de montagne de Saint-Girons (1 480 km<sup>2</sup>), Tarascon-sur-Ariège (1 240 km<sup>2</sup>) et Font-Romeu-Odeillo-Via (780 km<sup>2</sup>) sont parmi les plus étendus de la région.

### Les équipements courants sont répartis proportionnellement à la population

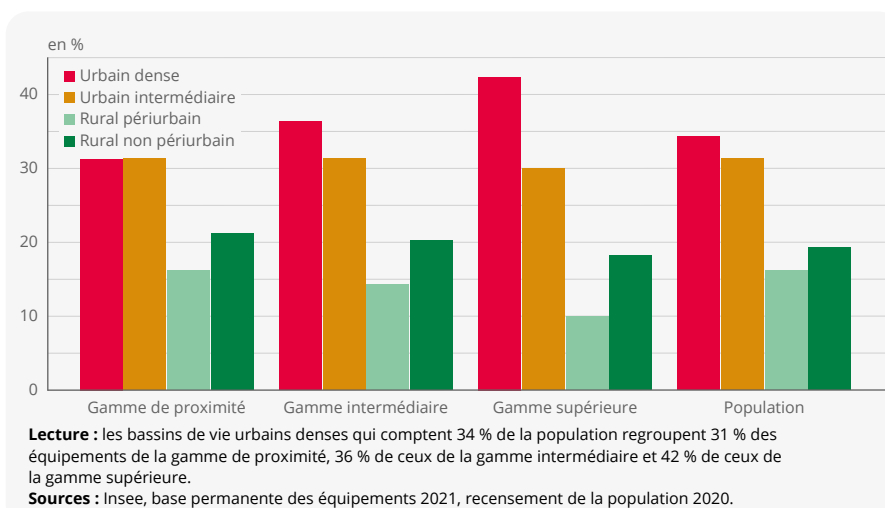
Au sein de la région, les implantations des équipements les plus courants (gammes de proximité et intermédiaire) sont proportionnelles à la population ► **figure 3**. Ainsi, les bassins de vie urbains denses qui comptent 34 % de la population regroupent 31 % des équipements de la gamme de proximité ► **définitions** et 36 % de ceux de la gamme intermédiaire. En revanche, les équipements de la gamme supérieure, moins courants, sont concentrés dans les bassins de vie urbains denses (42 %). Les habitants de certains bassins de vie qui en sont dépourvus doivent donc se déplacer dans d'autres

#### ► Encadré 1 – Bassins de vie touristiques

En Occitanie, 28 % des bassins de vie sont touristiques (59 bassins). On qualifie de touristiques les bassins de vie dans lesquels le nombre de places dans les hébergements touristiques ► **définitions** est plus élevé que la population. Près d'un quart des bassins de vie touristiques de France sont dans la région. On en trouve dans le massif pyrénéen, sur le littoral méditerranéen mais aussi dans les contreforts du Massif central et dans le Lot, dans le parc naturel régional des Causses du Quercy. Ces bassins de vie sont un peu plus grands et un peu moins peuplés que la moyenne des bassins de vie de la région et présentent de fortes disparités. Ils sont 2,6 fois plus petits et 3 fois plus denses sur le littoral qu'en montagne, dans le Massif central ou dans les Causses du Quercy.

Les bassins de vie touristiques bénéficient d'un surcroît d'équipements les plus courants, qui permet de satisfaire les besoins de la population présente pendant la saison touristique. Il s'agit de restaurants, de stations-service ou de commerces de proximité comme les supérettes, boulangeries et boucheries. Les équipements de loisirs sont également plus fréquents qu'ailleurs : le taux d'équipement en courts de tennis, boulodromes, bassins de natation, cinémas ou bibliothèques et également en magasins d'articles de sport ou de loisirs est deux fois plus élevé que dans les bassins de vie non touristiques. Le constat est le même pour les gares. Ces bassins, dont une part importante des résidents sont âgés, disposent aussi d'un meilleur taux d'équipement pour l'hébergement et les soins à domicile des personnes âgées, ainsi que pour les services d'ambulances.

### ► 3. Répartition des équipements et de la population par type de bassin



bassins pour y accéder. Les bassins de vie ruraux n'en possèdent que 28 % pour 36 % de la population. Les équipements de la gamme supérieure sont moins nombreux à la fois dans les bassins de vie ruraux périurbains et dans ceux non périurbains.

### Pas de laboratoire d'analyses et de biologie médicale dans deux bassins de vie ruraux sur cinq

Les bassins de vie urbains denses de Toulouse, de Montpellier, de Perpignan et de Nîmes disposent de tous les équipements, quelle que soit leur gamme d'appartenance ► **figure 4**. Les autres bassins de vie sont dotés de la quasi-totalité des équipements de proximité (boulangerie, supérette, médecin...) et de plus de trois équipements sur quatre de la gamme intermédiaire (supermarché, collège, banque...). Mais pour la gamme supérieure, qui comprend notamment les lycées, les hypermarchés, les services médicaux spécialisés, les différences sont plus marquées : 50 % des équipements

de cette gamme sont présents dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire mais seulement 35 % dans les bassins ruraux non périurbains et 26 % dans les bassins ruraux périurbains.

Les bassins de vie ruraux disposent de la plupart des équipements de la gamme de proximité. Tous ont au moins une école élémentaire, une pharmacie ou un salon de coiffure et seulement quelques-uns ne disposent pas de fleuriste ou de taxi. En revanche, les équipements de la gamme intermédiaire manquent plus fréquemment. Une poignée de bassins de vie ruraux ne possède pas de collège ou de station-service. Un quart n'ont pas de sage-femme. Deux bassins de vie ruraux sur cinq n'ont pas de laboratoire d'analyses et de biologie médicale, de magasins de chaussures, de meubles ou d'électroménager.

Enfin, les équipements de la gamme supérieure sont peu présents dans les bassins de vie ruraux. Seulement 11 % ont un pédiatre et 15 % un gynécologue.

Parmi les bassins de vie ruraux, les non périurbains sont parfois mieux équipés. Ainsi, la moitié des bassins de vie ruraux non périurbains disposent d'un lycée contre un quart pour les ruraux périurbains. Ils ont également une plus grande diversité de commerces ou d'équipements de sports ou de loisirs. Par exemple, 77 % des bassins de vie non périurbains possèdent un cinéma contre 42 % des périurbains.

### Des taux d'équipement par habitant plus élevés dans les bassins de vie ruraux pour les pharmacies et les boulangeries

Dans le domaine de la santé, les taux d'équipement par habitant en pharmacies et infirmiers sont plus fréquents dans le rural que dans l'urbain. De même, ils sont plus importants pour la prise en charge du handicap et de la vieillesse, notamment pour les soins à domicile. En revanche, les médecins généralistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes sont un peu plus présents dans les bassins de vie urbains denses et moins présents dans les bassins de vie ruraux périurbains. Les pédiatres, psychiatres, pneumologues, gynécologues sont très concentrés dans l'urbain.

Dans le domaine des commerces, en lien avec un usage quasi-impératif de la voiture dans les bassins de vie ruraux non périurbains, les stations-services y sont 2,5 fois plus présentes que dans les bassins urbains denses. Les boulangeries et les boucheries sont également plus présentes en proportion dans les bassins de vie ruraux. En revanche, certains commerces sont plus implantés dans l'urbain : les magasins d'habillement ou de meubles dans l'urbain intermédiaire et les commerces d'horlogerie-bijouterie ou de parfumerie dans l'urbain dense. Enfin, dans les domaines des sports, des loisirs et de la culture, le taux d'équipement par habitant est plus important dans les bassins de vie ruraux, notamment pour les bibliothèques, les terrains de tennis, les boulodromes et les bassins de natation. Mais les salles de sport spécialisées et les lieux de spectacles sont plus fréquents dans les bassins de vie urbains.

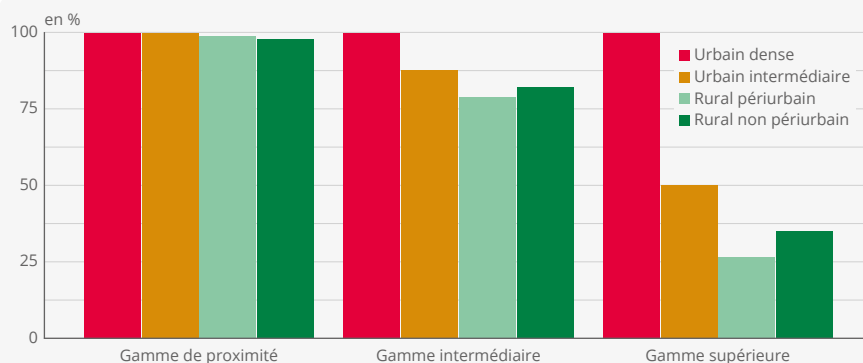
### Des temps d'accès trois fois plus importants en milieu rural pour les équipements de la gamme supérieure

Pour les équipements de la gamme de proximité, les temps d'accès médians varient du simple au double selon que le bassin de vie est urbain dense ou rural non périurbain ► **figure 5**. Les temps d'accès médians les plus longs concernent

#### ► Encadré 2 – Dans quel bassin de vie se trouve ma commune ?

Le site Statistiques locales de l'Insee (<https://statistiques-locales.insee.fr/>) permet d'identifier à quel bassin de vie est rattachée une commune. Sur la page d'accueil de l'application, l'onglet « Zonages » permet de rechercher un territoire, en l'occurrence une commune, puis de regarder quels zonages la couvrent. Plusieurs zonages englobants sont proposés dont celui des bassins de vie 2022.

#### ► 4. Part des équipements distincts présents selon le type de bassin



**Lecture :** dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire, 100 % des équipements de la gamme de proximité, 88 % de ceux de la gamme intermédiaire et 50 % de ceux de la gamme supérieure sont présents.  
**Source :** Insee, base permanente des équipements 2021.

#### ► 5. Temps d'accès médian aux équipements des différentes gammes en Occitanie (en minutes)

| Type de bassin de vie | Gamme de proximité | Gamme intermédiaire | Gamme supérieure |
|-----------------------|--------------------|---------------------|------------------|
| Urbain dense          | 1,9                | 3,3                 | 5,2              |
| Urbain intermédiaire  | 2,2                | 4,6                 | 9,5              |
| Rural périurbain      | 3,1                | 7,6                 | 15,7             |
| Rural non périurbain  | 3,9                | 9,0                 | 19,7             |

**Lecture :** dans les bassins de vie urbains denses, le temps d'accès médian aux équipements de la gamme intermédiaire est de 3,3 minutes en voiture.

**Sources :** Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

des bassins de vie ruraux non périurbains comme ceux de Langogne (Lozère), Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées), Lacauze (Tarn) et Laguiole (Aveyron). Ce sont des bassins de vie avec une seule commune pôle et parfois assez étendus. Pour la gamme intermédiaire, les temps d'accès sont légèrement plus importants que pour la gamme de proximité. Dans l'urbain dense, le temps d'accès médian à ces équipements se limite à 3 minutes alors qu'il atteint 9 minutes pour le rural non périurbain. Les habitants des bassins de vie de Perpignan, d'Agde et de Toulouse bénéficient des temps d'accès les plus courts. Rares sont les bassins de vie ruraux à faire partie de ceux où les temps sont les plus réduits, hormis quelques exceptions comme ceux de Vias à côté d'Agde, de Fronton et de Rabastens dans la couronne nord de Toulouse.

Enfin, c'est pour les équipements de la gamme supérieure que les écarts de temps d'accès selon le profil des bassins de vie sont les plus importants. En raison d'une plus faible présence de ces équipements en milieu rural, les temps d'accès s'allongent de façon importante et varient du simple au quadruple entre

l'urbain dense (5,2 minutes) et le rural non périurbain (19,7 minutes). Les temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure sont les plus courts pour les bassins de vie des plus grandes villes de la région, ceux de Nîmes, de Montpellier et de Béziers en tête. Ils sont cependant un peu plus longs dans les bassins de vie de Foix et de Cahors que dans ceux des autres préfectures de département d'Occitanie. Quelques bassins de vie des Pyrénées (Font-Romeu-Odeillo-Via, Arreau, Bourg-Madame, Bagnères-de-Luchon), des contreforts du Massif Central (Laguiole, Langogne) ou des Cévennes (Lacauze, Saint-Jean-du-Gard) enregistrent les temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure les plus élevés du fait d'équipements moins présents et de réseaux routiers moins favorables.

#### Le nombre d'équipements progresse dans l'urbain et dans le rural

Entre 2013 et 2021, de nouveaux équipements se sont implantés aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, y compris dans les zones les plus rurales dans lesquelles la population n'a pas augmenté.

Dans le commerce, le nombre d'hypermarchés progresse partout mais, en proportion, deux fois plus fortement dans les bassins ruraux. Le nombre de boulangeries recule légèrement, assez peu autour des grandes agglomérations et dans les zones rurales mais davantage dans les bassins urbains de densité intermédiaire. Le repli est plus important pour les commerces de livres et de journaux. Leur nombre, rapporté au nombre d'habitants, diminue en milieu urbain comme en milieu rural. Dans le domaine de la santé, les médecins généralistes sont moins

nombreux qu'en 2013, sauf dans les bassins urbains denses où leur nombre progresse légèrement, sans pour autant que la densité de médecins généralistes par habitant progresse. À l'inverse, de nombreux infirmiers se sont installés sur la période, le gain allant de 10 % dans les zones urbaines denses à 27 % dans les zones les plus rurales.

D'autres professions paramédicales, consultées moins fréquemment, se sont aussi nettement développées. C'est le cas des masseurs-kinésithérapeutes, des sages-femmes, des orthophonistes, des orthoptistes et des psychomotriciens.

Ces derniers sont trois fois plus nombreux qu'en 2013, et même quatre fois plus nombreux dans les bassins de vie ruraux. Dans les zones les plus rurales, le nombre de sages-femmes a plus que doublé en huit ans. ●

Claire Kubrak, Christophe Péalapat



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Définitions

Une commune est **pôle de services** si elle compte au moins 18 équipements de la gamme intermédiaire et une diversité suffisante pour couvrir l'ensemble des domaines (services aux particuliers, commerces, santé...).

La typologie **urbain-rural** s'appuie sur celle de la grille de densité communale. Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne est fondée sur le découpage du territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « taches » ou « clusters ». Chaque bassin de vie est ensuite affecté dans une catégorie en fonction de la part de la population comprise dans les différents types de clusters. Dans son premier niveau à trois catégories, la grille de densité permet ainsi de distinguer trois types de bassins : les **bassins urbains denses**, les **bassins urbains de densité intermédiaire** et les **bassins ruraux**.

L'aire d'attraction d'une ville désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le zonage en aires d'attraction des villes permet de subdiviser les bassins de vie ruraux selon qu'ils sont, au vu des déplacements domicile-travail, sous l'influence de grandes agglomérations ou bien qu'ils en sont plus isolés. Ce découpage fonctionnel permet de diviser le rural en deux catégories :

- le **rural périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente plus de 50 % de la population totale du bassin de vie ;
- le **rural non périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie.

Les **gammes** réunissent des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines :

- la **gamme de proximité** comporte 28 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin généraliste, pharmacie, taxi, etc. ;
- la **gamme intermédiaire** comporte 35 types d'équipements : police-gendarmerie, banque-caisse d'épargne, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, piscine, etc. ;
- la **gamme supérieure** comporte 47 types d'équipements : agence Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences médicales, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.

Les **bassins de vie touristiques** sont ceux qui ont une capacité touristique supérieure au nombre d'habitants. La capacité touristique est une somme pondérée du nombre de chambres d'hôtels, du nombre d'emplacements de camping et du nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels. Le calcul a été effectué en utilisant la même année de référence (2019) pour toutes les variables selon la formule suivante :  $2 * \text{nombre de chambres d'hôtels} + 3 * \text{nombre d'emplacements de camping} + 5 * \text{nombre de résidences secondaires et logements occasionnels}$ .

## ► Sources

La base permanente des équipements (BPE) est élaborée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année. Cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population et couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des transports, du tourisme, du sport, des loisirs et de la culture. La BPE ne tient pas compte de l'amplitude horaire ou annuelle des ouvertures.

Les temps d'accès aux équipements sont calculés à partir de durées de transport par la route, en voiture, fournies par le distancier Metric-OSRM de l'Insee.

## ► Pour en savoir plus

- « Le nouveau zonage en bassin de vie en 2022 », Insee Analyses n° 83, avril 2023.
- « Base des bassins de vie 2022 » et composition communale, mars 2023.
- « Note méthodologique sur les bassins de vie 2022 », Note méthodologique, décembre 2022.

